



À Son Excellence
Monsieur Danny Faure
Président de la République des Seychelles

C'est avec une réelle satisfaction que j'ai appris la nouvelle concernant l'adoption de la mesure de grâce que vous avez accordée à soixante-dix-huit détenus, incarcérés jusqu'alors dans les prisons des Seychelles, en faisant usage des prérogatives que vous concède la Constitution de votre pays, et après avoir reçu l'avis favorable de *l'Advisory Committee on the Power of Pardon*.

J'apprécie le fait que vous ayez voulu informer personnellement, aussi bien S.Exc. Mgr Denis Wiehe, Évêque de Port Victoria, que l'Évêque de l'Église anglicane, de cette mesure de clémence.

Votre geste, d'une humanité et d'une clairvoyance exquises, a beaucoup réjoui les familles et les détenus eux-mêmes, qui sont ainsi restitués à la société, afin d'y être réintégrés en tant que citoyens dotés de pleins droits et de pleins devoirs, pour y assumer, de manière responsable, le don de la liberté recouvrée.

De tout cœur, je vous accompagne de mes pensées et de ma prière, ainsi que votre Gouvernement et les chers habitants des Seychelles, en espérant que puisse grandir en chacun de vos concitoyens le sens du bien commun.

L'occasion m'est agréable pour vous exprimer, Monsieur le Président, l'assurance de ma haute estime.

Du Vatican, le 28 janvier 2017

